



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2017-427

PUBLIÉ LE 1 DÉCEMBRE 2017

Sommaire

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2017-12-01-003 - Arrêté Délégation de signature DEFIP (4 pages) Page 3

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2017-12-01-002 - Arrêté portant délégation de signature - Service des Impôts des Entreprises du 18ème Clignancourt Goutte d'Or (2 pages) Page 8

75-2017-12-01-001 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts au 1er décembre 2017 (6 pages) Page 11

Préfecture de Police

75-2017-11-29-012 - Arrêté n°2017-01099 accordant délégation de signature au directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne pour les sanctions disciplinaires du premier groupe infligées aux fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale placés sous son autorité. (2 pages) Page 18

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2017-12-01-003

Arreté Délégation de signature DEFIP

DIRECTION ECONOMIQUE, DES FINANCES, DE L'INVESTISSEMENT ET DU PATRIMOINE

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE

La Directrice Economique, des Finances, de l'Investissement et du Patrimoine par intérim,

Vu le code de la Santé Publique, et notamment ses articles L 6143-7 et R 6147-22 ;

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'Etat, les Départements, les Communes et les Etablissements Publics ;

Vu l'arrêté directeurial n°2014146-0006 du 26 mai 2014 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale,

Vu l'arrêté directeurial 2013049-0014 du 18 février 2013 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction Economique, Financière, de l'Investissement et du Patrimoine ;

Vu la décision 2011-0053 DG en date du 9 mai 2011 modifié fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directeurial n° 2013318-0007 du 14 novembre 2013 modifié portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun (directeurs des services centraux) ;

Vu l'arrêté n°201681-0007 DG du 21 mars 2016 modifiant l'arrêté n°2013318-0007 portant délégation de signatures aux directeurs de pôles d'intérêt commun (directeurs des services centraux)

Vu l'arrêté n°2013319-0008 du 15 novembre 2013 modifié portant délégation de signature du directeur général en matière de marchés publics,

Vu l'arrêté N° 201676-0010 du 16 mars 2016 modifiant l'arrêté n°2013319-0008 portant délégation de signature du directeur général en matière de marché publics,

Vu le contrat de détachement de Madame Marianne Kermoal-Berthomé auprès de l'Assistance-Publique – Hôpitaux de Paris en tant que Directrice Economique Financière, de l'Investissement et du Patrimoine signé par Monsieur Martin HIRSCH, Directeur Général de l'Assistance-Publique – Hôpitaux de Paris et par Monsieur François RAIN Contrôleur Financier de l'Assistance-Publique – Hôpitaux de Paris en date du 26 février 2016

Vu la note interne du Directeur Economique, Financier, de l'Investissement et du Patrimoine du 12 octobre 2011 sur les modalités internes de circuit de signature de la Direction Economique, Financière, de l'Investissement et du Patrimoine.

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ, Directrice Economique, des Finances, de l'Investissement et du Patrimoine, délégation est donnée à Michaël COHEN, Adjoint au Directeur :

A l'effet de signer les arrêtés, décisions, contrats, marchés et actes administratifs de toute nature y compris les levées de fond à long terme, à l'exception des décisions opposant aux créanciers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, la prescription prévue par la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 susvisée.

ARTICLE 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ et de Michaël COHEN, délégation est donnée à El Hadi BENMANSOUR, Arnaud LUNEL, Karine ISTIN, Timothée MANTZ, Dominique MANACH :

A l'effet de signer les arrêtés, décisions, contrats, marchés et actes administratifs de toute nature à l'exception les levées de fond à long terme, à l'exception des décisions opposant aux créanciers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, la prescription prévue par la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 susvisée.

ARTICLE 3

Délégation est donnée à :

- Arnaud LUNEL, Chef du Département de la Stratégie Financière et Patrimoniale, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, y compris les décisions relatives à l'emprunt à moyen et long terme aux tirages et remboursements de trésorerie à court terme et aux contrats à long terme renouvelables dans la limite de ses attributions, et des décisions de cessions.
- Karine ISTIN, Chef du Département du Pilotage de la Comptabilité et de la Facturation, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, à l'exception des décisions relatives à l'emprunt à long terme, dans la limite de ses attributions.
- Timothée MANTZ, Chef du Département du Budget et du Contrôle de Gestion, à l'effet de signer les arrêtés, actes, décisions, contrats, à l'exception des décisions relatives à l'emprunt à moyen et long terme, dans la limite de ses attributions.
- El Hadi BENMANSOUR, Chef du Département de la Maîtrise d'Ouvrage et de la Politique Technique, à l'effet de signer les arrêtés, les décisions, bons de commande et certification des services faites pour les seules OIC, les actes administratifs de toute nature relevant du fonctionnement courant du département, décisions, contrats et pièces nécessaires à l'exécution des marchés, à l'exception des décisions relatives à l'emprunt à moyen et long terme, dans la limite de ses attributions.
- Dominique MANACH, Chef du Département Pilotage et Maîtrise d'Ouvrage SI Finances, à l'effet de signer les actes, décisions, correspondances et documents de toute nature, à l'exception des décisions relatives à l'emprunt à moyen et long terme, dans la limite de ses attributions.
- Evelyne GODARD, Directrice du service facturier de l'AP-HP, à l'effet de signer les actes, décisions, contrats, marchés et actes administratifs nécessaires au fonctionnement du service facturier

ARTICLE 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Arnaud LUNEL, Chef du Département de la Stratégie Financière et Patrimoniale, délégation est donnée à :

- Cécile GAMBIER, Chef du Service Stratégie Immobilière et Analyse des Projets
- Yann LHOMME, Adjoint au Chef de département, Chef du service Programmation et Pilotage des budgets d'investissements
- Denis MARCHAL, Chef du Service Administration et Valorisation du Patrimoine

A l'effet de signer les actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature relevant de leurs attributions à l'exception des décisions relatives à l'emprunt à moyen et long terme aux tirages et remboursements de trésorerie à court terme et des contrats à long terme renouvelables.

- Philippe ROUVRAIS, Chef du Service Financement et Trésorerie

A l'effet de signer les actes, décisions, contrats, correspondances et documents de toute nature, y compris les décisions relatives à l'emprunt à moyen et long terme, ceux relatifs aux tirages et remboursements de trésorerie à court terme et des contrats à long terme renouvelables, et aux confirmations d'opérations auprès des banques avant signature des documents formalisés.

En cas d'absence ou d'empêchement de Philippe ROUVRAIS, délégation de signature est donnée à :

- Karine ALLEN, Adjoint au Chef du Service Financement et Trésorerie à l'effet de signer les décisions relatives aux tirages et remboursement de trésorerie à court terme et des contrats à long terme renouvelables.
- Evelyne RENAUD, Attachée d'Administration Hospitalière à l'effet de signer les décisions relatives aux tirages et remboursement de trésorerie à court terme et des contrats à long terme renouvelables.

ARTICLE 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Karine ISTIN, Chef du Département du Pilotage de la Comptabilité et de la Facturation, délégation est donnée à :

- Marie Odile MORIGAULT-THEVENON, Adjoint du Chef du département sur tout domaine du Département
- Arnaud POUILLOT, Chef du Service de la Recette et de la Facturation
- Olivier JONES Chef du Service de l'Analyse et de la Règlementation Comptable

A l'effet de signer les actes administratifs relevant de la compétence du Département, conformément aux instructions internes de la note du 12 octobre 2011.

En cas d'absence ou d'empêchement de Arnaud POUILLOT, Chef du Service de la Recette et de la Facturation, délégation de signature est donnée à :

- Rémy SICARD, Adjoint au chef de la Recette et de la Facturation à l'effet de signer les bordereaux récapitulatifs des titres de recettes.
- Bilel KESKESSA,, Adjoint au chef de la Recette et de la Facturation à l'effet de signer les bordereaux récapitulatifs des titres de recettes.

ARTICLE 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Timothée MANTZ, Chef du Département du Budget et du Contrôle de Gestion, délégation est donnée à :

- Cédric FLESSELLES, Adjoint au Chef du Département
- Guillaume BOUILLARD, Adjoint au Chef de Département

A l'effet de signer les certificats administratifs, correspondances et documents de toute nature, à l'exception des arrêtés, dans la limite de leurs attributions.

ARTICLE 7

En cas d'absence ou d'empêchement de El Hadi BENMANSOUR, Chef du Département de la Maîtrise d'Ouvrage et des Politiques Techniques, délégation est donnée à :

- Cédric DUMESGES, Chef du Service de la Maîtrise d'Ouvrage
- Bernard LE FAHLER, Chef du Service de la Sécurité, de la Maintenance et de la Gestion des Risques, par intérim

En cas d'absence ou d'empêchement de Cédric DUMESGES, Chef de Service de la Maîtrise d'Ouvrage, délégation de signature est donnée à :

- Isabelle NORAZ, Adjoint au chef de service de la Maîtrise d'Ouvrage,

A l'effet de signer les ordres de services, les attestations de service fait sur les factures, les mémoires et les décomptes généraux définitifs, l'approbation des documents d'étude et de prestations intellectuelles, les procès verbaux de réception, dans la limite de leurs attributions et après les visas nécessaires.

ARTICLE 8

En cas d'absence ou d'empêchement de Evelyne GODARD, Directrice du service facturier de l'AP-HP, délégation est donnée à Eric SKRODOLIES.

ARTICLE 9

L'article n°75-2016-07-06-003 du 15 mars 2017 portant délégation de signature est abrogé.

ARTICLE 10

La Directrice Economique, des Finances, de l'Investissement et du Patrimoine et les agents mentionnés aux articles 1,2,3,4,5,6,7,8 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 1 - DEC. 2017



Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-12-01-002

Arrêté portant délégation de signature - Service des Impôts
des Entreprises du 18ème Clignancourt Goutte d'Or



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS
POLE DE GESTION FISCALE 1
SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DE
PARIS 18^e Clignancourt-Goutte d'Or
4 rue Boucry 75018 Paris

Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de CLIGNANCOURT-GOUTTE D'OR (18^{ème} arrondissement).

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme CHARITONSKY Estelle, inspectrice et M LE PLOMB Stéphane, inspecteur, adjoints au responsable du service des impôts des entreprises de CLIGNANCOURT-GOUTTE D'OR 18^{ème} arrondissement, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 30 000 € ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 20.000 € ;
- 3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;
- 4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 50 000 € par demande ;
- 5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 6°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
 - a) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
 - b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
 - c) tous actes d'administration et de gestion du service.

À
MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLIQUES

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, y compris les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
AFRICA Joris	Contrôleur	10 000 €	8 000 €
BIZENGA Joignisleine	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €
CYRILLE Catherine	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €
FERRO Céline	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €
GUILLIER Laurent	Contrôleur	10 000 €	8 000 €
LECOMTE Benoît	Contrôleur	10 000 €	8 000 €
PLESDIN Françoise	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €
MITZINMACKER Michel	Contrôleur	10 000 €	8 000 €
TUFAN Donus	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €
VENARD Frédéric	Contrôleur	10 000 €	8 000 €

Article 3

Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-dessous :

Nom et prénom des agents	grade
BIZENGA Joignisleine	Contrôleuse
FERRO Céline	Contrôleuse
VENARD Frédéric	Contrôleur
LETAILLEUR Perrine	Agent
MUSLEWIKI Cathie	Agent
TARARBIT Sabrina	Agent

à effet de signer :

1°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

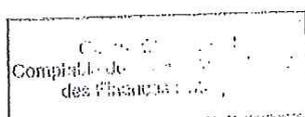
2°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A PARIS, le **1 DEC. 2017**
Gérard BONNEFOI
Chef de Service Comptable

Le comptable, responsable de service des impôts
des entreprises CLIGNANCOURT-GOUTTE D'OR



212

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-12-01-001

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de contentieux et de
gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe
II au code général des impôts au 1er décembre 2017

Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 1^{er} décembre 2017

Nom - Prénom	Responsables des services
<p>FOULON Francis BROTHIER Hubert COMTE Martine GUILLIER Jean-Loup VANSUYT Marie RECOUPÉ Nelly DANTON Brigitte VERGUIN Pierre ARCHER Katia GAILLARD Françoise FROMAGEOT Patricia DUVERT Claude FRAPIER Annie, p.i FRAPIER Annie NGUYEN Pascal BONHOMME Marc BLANCHON Alain PONS Jean Michel SUDON Pascale LETOILE Dominique BEAUFILS Patrick GUISELIN Dominique CLOUSSE Dominique DELACHAPPELLE Françoise DELACHAPPELLE Eric SERVOZ Daniel DIMEY Véronique SANTIN Lydia HUBERTY Alain</p>	<p>Services des Impôts des Entreprises :</p> <p>Paris 1^{er} Paris 2^{ème} Bonne Nouvelle Paris 2^{ème} Vivienne Paris 3^{ème} Paris 4^{ème} Paris 5^{ème} Paris 6^{ème} Paris 7^{ème} Paris 8^{ème} Champs-Elysées Paris 8^{ème} Europe Haussmann Paris 8^{ème} Europe Rome Paris 8^{ème} Madeleine Paris 8^{ème} Roule Artois Paris 8^{ème} Roule Hoche Paris 9^{ème} Est Paris 9^{ème} Ouest Paris 10^{ème} Nord Paris 10^{ème} Sud Paris 11^{ème} Saint-Ambroise Paris 11^{ème} Folie-Méricourt Paris 11^{ème} Ledru-Rollin Paris 12^{ème} Daumesnil Paris 12^{ème} Picpus Paris 13^{ème} Paris 14^{ème} Paris 15^{ème} St Lambert Paris 15^{ème} Grenelle Javel Paris 15^{ème} Necker Paris 16^{ème} Auteuil</p> <p>TAMAIN Michel (à compter du 08/12/2017)</p>

CASTETS Alain
BEGUIN-DAVID Claude
PERILLIER Bernard
LIEGEOIS Mireille
HESSEL Henri
CUISSSET Carole
BONNEFOI Gérard
LEMAIRE Pascal
NEGRE Christian
MARMISSE Patrick
HADDOUCHE Jean-François
BELLAMIT Marie Christine

GUILGUES Fabienne
CARUBIA Michèle
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse
PECHEUR Jean-Luc
COLOMBE Didier
TCHAM Samia
GABELOTEAU Hervé
ROCHE Alain
BEUNEUX Brigitte
PIN Odile
GEOFFRAY Sylvie
ROUX Nadia
GREGOIRE Thierry
BROCHET Françoise
CARDEAU Marie-Françoise
CHABAS Laurent
DURET Jean-Jacques
GUISELIN-WOLFF Marie-Rose
GUILGUES Roland
CARDEAU Pierre
MEURVILLE Anne
VILLET Danielle
MATHONNIERE Claude
BERTHON Pierre
GROSS Jean Yves

Paris 16ème Chaillot
Paris 16ème La Muette
Paris 16ème Porte-Dauphine
Paris 17ème Batignolles
Paris 17ème Les Ternes
Paris 17ème Monceau Epinettes
Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or
Paris 18ème Grandes-Carrières
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise

Services des Impôts des Particuliers :

Paris 1er-2ème
Paris 3ème - 4ème
Paris 5ème
Paris 6ème
Paris 7ème
Paris 8ème
Paris 9ème
Paris 10ème
Paris 11ème Oberkampf
Paris 11ème Ledru-Rollin
Paris 12ème Daumesnil
Paris 12ème Picpus
Paris 13ème La Gare
Paris 13ème Maison-Blanche
Paris 14ème Montparnasse
Paris 14ème Alésia
Paris 15ème Saint-Lambert
Paris 15ème Grenelle-Javel
Paris 15ème Necker
Paris 16ème Porte-Dauphine
Paris 16ème Auteuil
Paris 16ème La Muette
Paris 17ème Plaine-Monceau
Paris 17ème Reims
Paris 17ème Epinettes

SBRISSA Nathalie, p.i
CHAUSSY Claire
DUPLAIX Annick
PALIX Gérard
GUIBON François
REYNAUD Bernard
CARLES Monique
ZWOLENIK Martine

AROLD Didier
THEVENET Pascal
AROLD Didier, p.i.
PEYSSOU Marc
RICHARD François, p.i
RICHARD François
GINESTOUX Bernadette, p.i
MROZEK Patrick, p.i
DAVID René, p.i
DAVID René, p.i
MARCAILLOU Marie-Claude, p.i
FISCHER Eve-Laurence

Paris 18ème Boucry
Paris 18ème Grandes-Carrières Nord
Paris 18ème Grandes-Carrières Sud
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise
Paris 20ème Saint-Fargeau

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 8ème bureau
Paris 9ème bureau
Paris 10ème bureau
Paris 11ème bureau
Paris 12ème bureau

Services Départementaux d'Enregistrement

BOUTHER Pascal
DUFRESNE Jean Christophe
JUILLARD Véronique

Saint Lazare
Saint Hyacinthe
Saint Sulpice

Brigades :

MURA William	1ère brigade de vérification Paris Centre
LE CREURER Arnaud	4ème brigade de vérification Paris Centre
REYNAUD Isabelle	6ème brigade de vérification Paris Centre
LAJUGIE Jean-Paul	7ème brigade de vérification Paris Centre
MANDIN Maëli	9ème brigade de vérification Paris Centre
CONTOUT Carole	11ème brigade de vérification Paris Centre
TOBAILEM André	14ème brigade de vérification Paris Centre
BOUTANT Bruno	15ème brigade de vérification Paris Centre
NEIGE Henri	1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre
COUDERC Sandra	2ème brigade de vérification Paris Est
BUFORT Édith	3ème brigade de vérification Paris Est
HERNANDO Marie-Claude	4ème brigade de vérification Paris Est
GREEF Pascale	5ème brigade de vérification Paris Est
SIMONOT Claire	7ème brigade de vérification Paris Est
DEVALS Philippe, p.i	Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est
GUINARD Matthieu	1ère brigade de vérification Paris Nord
FRANZOI Daniel	2ème brigade de vérification Paris Nord
CRIMIER Agnès	5ème brigade de vérification Paris Nord
LEFORT-LEVEQUE Nathalie	6ème brigade de vérification Paris Nord
MARILLER Serge	7ème brigade de vérification Paris Nord
MARTICHON Brigitte	8ème brigade de vérification Paris Nord
PERRIN Françoise	9ème brigade de vérification Paris Nord
LATUS César	10ème brigade de vérification Paris Nord
DEVALS Philippe	1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord
TORCK Florence	2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord
PAULHIAC Nicolas	1ère brigade de vérification Paris Ouest
VUGHT Christian	5ème brigade de vérification Paris Ouest
LAMBERT Didier	6ème brigade de vérification Paris Ouest
MATHON DIT RICHARD Florence	8ème brigade de vérification Paris Ouest
MESTRUDE Claire	9ème brigade de vérification Paris Ouest
ROUVROY Pascale	10ème brigade de vérification Paris Ouest
CHARTRAIN Daniel	12ème brigade de vérification Paris Ouest
CASTET Jean-Pierre	1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest
FRANCOIS Nathalie	2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest
FAVRE Bernard	1ère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
ROSSI Frédérique	2ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
TARIDEC Gilles	3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest

BESNARD MANGIN Caroline
BENOIT Franck
CHIRON Carine
DE MONTELLA Alain
BERTHIER Lucile
BERTHIER Lucile, p.i.

MORGAND Jean-Michel
SALLES Agnès
MARTINI Isabelle
DUPERRIER Françoise
NIANG Chantal
JAULHAC Laurent
VIVIEN Véronique
BONNIN Philippe
LAGRENÉ Denis
DUBOIS Frédéric
POREYE Thérèse Marie
LOUBIERE Annick
BONNET Dominique
BOISSON Sophie
LANGE Christian
HOURY Isabelle
GIQUEL Elizabeth
THORNARY Catherine
RAY Laure
DEPROST Sylvain
SANANIKONE Ratsamy
FAUJEAN Philippe
VOCHELET Alain
FOIN Christine

2ème brigade de vérification Paris Sud
5ème brigade de vérification Paris Sud
6ème brigade de vérification Paris Sud
7ème brigade de vérification Paris Sud
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud
Brigade Patrimoniale Paris Sud

Pôles Contrôle Expertise

Pôle contrôle expertise Paris 1er
Pôle contrôle expertise Paris 2ème
Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème
Pôle contrôle expertise Paris 5ème
Pôle contrôle expertise Paris 6ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Champs-Elysées Europe Hausmann
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome
Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche
Pôle contrôle expertise Paris 9ème
Pôle contrôle expertise Paris 10ème
Pôle contrôle expertise Paris 11ème
Pôle contrôle expertise Paris 12ème
Pôle contrôle expertise Paris 13ème
Pôle contrôle expertise Paris 14ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Dauphine
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes
Pôle contrôle expertise Paris 18ème
Pôle contrôle expertise Paris 19ème
Pôle contrôle expertise Paris 20ème

Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière

MEYRUEIX Marie
DUCHENE Marc
DEFORGE Christophe
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14ème
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13ème
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7ème

GOGUET Mireille FERRON Gaëlle ANNEQUIN Nicole CLOTEAU Valentine TRESARRIEU Elizabeth AUDRAS Cyril GRAVIERE Martine BRICHET Annie MADROLLE Nathalie BUFFIERE Christine CRASPAIL Dominique LEPAGE Serge LECHARD Patricia ROMBAUT Fabienne PEDEUTOUR Nicole KAMINSKE Martial KAMINSKE Martial, p.i	<p>Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8ème</p> <p>Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre</p> <p>Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12ème</p> <p>Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15ème</p> <p>Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil</p> <p>Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette</p> <p>Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine</p> <p>Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17ème</p> <p>Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20ème</p> <p>Pôle de régularisation déconcentré (PRD) de Paris</p> <p>Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)</p> <p>Pôles de Recouvrement Spécialisé</p> <p>PRS - Parisien 1</p> <p>PRS - Parisien 2</p> <p>PRS DNVSF</p> <p>Centres des Impôts Fonciers</p> <p>CDIF 1</p> <p>CDIF 2</p> <p>CDIF SUD</p>
---	--

La Cheffe de Cabinet

Muriel PETITJEAN

Administratrice des Finances publiques

Préfecture de Police

75-2017-11-29-012

Arrêté n°2017-01099 accordant délégation de signature au directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne pour les sanctions disciplinaires du premier groupe infligées aux fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale placés sous son autorité.

arrêté n° 2017-01099
accordant délégation de signature au directeur départemental de la sécurité publique
de l'Essonne pour les sanctions disciplinaires du premier groupe infligées aux fonctionnaires du
corps d'encadrement et d'application de la police nationale
placés sous son autorité

Le préfet de police,

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 77 ;

Vu le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2005 modifié, portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires actifs des services de la police nationale, notamment son article 3 ;

Vu le décret du 19 avril 2017 par lequel M. Michel DELPUECH, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe) ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 août 2017, par lequel M. Luc MAZOYER, contrôleur général des services actifs de la police nationale, directeur départemental de la sécurité publique à Evry (91), est nommé inspecteur général des services actifs de la police nationale, directeur départemental de la sécurité publique et coordonnateur zonal de la zone de défense et de sécurité Nord - Lille DDSP à Lille (59), à compter du 1er octobre 2017.

Vu l'arrêté ministériel du 22 septembre 2017 par lequel M. Jean-François PAPINEAU, commissaire général de police, directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Caen (14), est nommé contrôleur général des services actifs de la police nationale, directeur départemental de la sécurité publique à Evry (91), à compter du 2 octobre 2017 ;

Sur proposition du préfet, directeur du cabinet,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-François PAPINEAU, directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne, à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les sanctions disciplinaires du premier groupe infligées aux fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale placés sous son autorité.

Article 2

Les décisions individuelles pour lesquelles M. Jean-François PAPINEAU a reçu délégation de signature en application de l'article 1^{er} du présent arrêté sont exclues de la délégation que ce dernier peut consentir aux agents placés sous son autorité, à l'exception du directeur départemental adjoint de la sécurité publique de l'Essonne.

Article 3

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police et le directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police et celui de la préfecture de l'Essonne. Cet arrêté fera l'objet d'un affichage aux portes de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 29 NOV. 2017


Michel DELPUECH

2017-01099

2